



Allocution du maire suppléant de Sainte-Agathe-des-Monts, monsieur Marc Tassé, sur le rapport financier 2025 de l'Agglomération

Sainte-Agathe-des-Monts, le 25 août 2026

Chers collègues du Conseil d'agglomération,

Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2025 de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

L'année s'est conclue avec un excédent budgétaire de 78 000 \$.

Cet excédent est le fruit d'une gestion rigoureuse des finances de l'agglomération ainsi que des revenus de loisirs supérieurs au budget de fonctionnement déposé en décembre 2024.

La dette de l'agglomération est passée de 12,0 M \$ à 14,4 M \$ en 2025. Cette augmentation était prévue, puisqu'elle est liée aux investissements réalisés dans le cadre de la deuxième phase des travaux de réfection du centre sportif.

Malgré cette hausse de l'endettement, je tiens à vous rassurer : la situation financière de notre agglomération demeure saine et bien maîtrisée. Les bases sont solides, et nous poursuivons notre engagement envers une gestion responsable des fonds publics.

Voilà qui conclut la présentation des états financiers 2025 de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts.

En terminant, je tiens à souligner le travail remarquable de notre équipe municipale, et tout particulièrement du personnel dédié à la gestion financière. Leur rigueur et leur professionnalisme ont largement contribué à l'atteinte des résultats que nous présentons aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.